

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

L'ESSENTIEL



2019-2023

BILAN DU PLAN QUINQUENNAL

L'ANNÉE 2023

a été marquée par la fin de notre plan stratégique à 5 ans et la préparation du nouveau plan d'action 2024-2028. La stratégie 2019-2023 a conduit la Fondation ACTION ENFANCE à diversifier encore davantage ses modes d'accueil en réponse aux besoins des fratries confiées par les Départements.

Les Villages d'Enfants sont devenus des **Villages d'Enfants et d'Adolescents** offrant une palette élargie de dispositifs d'accueil : service de semi-autonomie, d'autonomie, d'accompagnement renforcé (SAR), de placement à domicile (PEAD), d'accueil mère bébé. Une offre innovante appréciée par les Conseils départementaux qui ont été nombreux à confier à ACTION ENFANCE la réalisation d'un Village d'Enfants et d'Adolescents. Pas moins de **sept appels à projets** ont été remportés par la Fondation ces six dernières années, tant sur des territoires d'implantation historiques (Indre-et-Loire et Loiret) que sur de nouveaux territoires (Gironde, Vendée, Finistère, Loire-Atlantique, Jura).

Sur le plan éducatif, **la participation des enfants** aux décisions qui les concernent a été valorisée et le recueil de leur parole améliorée pour une meilleure prise en compte de leurs souhaits dans leur projet individuel. **ACTION+**, le service d'après placement lancé en 2019, a pris un bel essor auprès des jeunes gens qui se saisissent de ce soutien financé intégralement grâce à la générosité des donateurs de la Fondation. L'accent a également été mis sur l'appel au **parrainage** pour permettre aux enfants de se constituer, à l'extérieur des Villages, un réseau qui les soutienne. Par ailleurs, des **formations** ont permis d'enrichir la pratique des éducatrices/teurs familiaux et une **campagne de recrutement** a été lancée pour valoriser l'engagement professionnel et humain de ce métier, pivot de notre action.

Parallèlement à cela, **trois démarches globales** ont été initiées :

- La prise en compte des **questions environnementales** se traduisant par la mise en œuvre d'une nouvelle génération d'**écoVillages**, construits dans une vision écoresponsable tant dans le choix des matériaux que dans leur fonctionnement au quotidien et un programme **ACTION environnement** qui promeut les initiatives écoenvironnementales dans les établissements auprès des adultes comme des enfants.
- Une démarche visant à mesurer l'**impact social** de certaines actions de la Fondation.
- Une démarche d'**amélioration des pratiques** professionnelles et d'**autoévaluation** qui s'appuie sur le référentiel de la Haute autorité de la santé. Elle permet d'établir un état des lieux concerté, prenant l'avis des enfants et des jeunes, des professionnels, des familles et des partenaires.

Toutes ces actions ayant pour but le **bien-être des enfants** et l'amélioration continue de leurs conditions d'accueil dans nos Villages d'Enfants et d'Adolescents ne pourraient être menées sans nos partenaires institutionnels, nos donateurs et partenaires privés à qui nous adressons nos plus vifs remerciements.

EN 2023, NOUS AVONS :

→ POURSUIVI NOTRE DÉVELOPPEMENT

En 2023, la Fondation a remporté **deux appels à projet** pour la construction d'un troisième Village d'Enfants et d'Adolescents dans le **Loiret** et de deux Villages dans le **Jura**, ce qui permettra d'accueillir 114 frères et sœurs confiés par l'Aide sociale à l'enfance de ces Départements. Ces Villages se présenteront sous la forme d'**écoVillages**.

→ AUGMENTÉ NOTRE CAPACITÉ D'ACCUEIL

ACTION ENFANCE a augmenté sa capacité d'accueil et d'accompagnement de 35% vs 2019. Dans l'ensemble de ses Villages, la Fondation agrandit, rénove, embellit et aménage avec une vision écoresponsable l'espace de vie des enfants qui est également celui où résident et travaillent les éducatrices/teurs familiaux :

● En Seine-et-Marne

Début des travaux de l'écoVillage de **La Boisserelle**, reconstruit maison après maison sur le site du précédent Village d'Enfants de Boissettes ouvert en 1965. Les 54 enfants ont vécu dans des maisons modulaires provisoires sur le terrain du Village en attendant de pouvoir y emménager durant les vacances de Pâques 2024.

● Dans l'Essonne

Début du réaménagement en appartements d'autonomie pour 34 jeunes gens de l'ancien Foyer d'adolescents du **Phare de Mennecey**, rattaché au Villages d'Enfants et d'Adolescents de Ballancourt.

• Ouverture d'un service de PEAD pour le Village d'Enfants et d'Adolescents de **Villabé**.

● En Indre-et-Loire

Progression du chantier du futur écoVillage de **Chinon** pour les 30 enfants accueillis provisoirement sur le site le temps des travaux. Situés en face de l'écoVillage, des appartements refaits à neuf ont accueilli 5 adolescents et 1 éducateur permettant un passage progressif à l'autonomie.

→ MIS L'ACCENT SUR LE BIEN-ÊTRE ET L'AVENIR DES JEUNES

- Organisation de 3 réunions d'information publiques sur le **parrainage** et le bénévolat afin de favoriser la constitution d'un capital social pour chacun.
- Soutien de 173 jeunes gens dans le cadre d'**ACTION+**, le **dispositif d'après placement** de la Fondation.
- Mise en place du **dispositif AGILE** qui a permis d'offrir 41 séjours de répit à des enfants et adolescents ayant besoin de vivre des expériences apaisantes en dehors de leur lieu de placement.

→ VALORISÉ LE MÉTIER D'ÉDUCATRICE/TEUR FAMILIAL

- Reprise de la **campagne de recrutement #AVivreAvecCoeur** et participation à des forums de l'emploi.
- Poursuite de la **formation interne** pour près de 62 éducatrices/teurs familiaux.

→ POURSUIVI NOS ENGAGEMENTS ÉCORESponsables

- Après l'écoVillage de Sablons ouvert en 2022, **12 écoVillages** sont en chantier ou projet à ce jour.
- Plus de **140 initiatives écoresponsables** ont été menées dans les établissements ACTION ENFANCE (installations de ruches, déplacement en vélo cargo etc.) avec une thématique liée à l'alimentation principalement sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et le respect de la saisonnalité des produits.



PIERRE LECOMTE
PRÉSIDENT
jusqu'au 31 mai 2024



FRANÇOIS VACHERAT
DIRECTEUR GÉNÉRAL



15 VILLAGES D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS

14 ÉCOVILLAGES EN CHANTIER OU EN PROJET

Capacité d'accueil de 30 à 54 enfants

2 EN CHANTIER

5 CHINON (37)

11 LA BOISSERELLE (77) reconstruction

12 À VENIR

16 2 DANS LE FINISTÈRE (29)

17 2 DANS LE JURA (39)

18 3 EN LOIRE-ATLANTIQUE (44)

19 2 DANS LE LOIRET (45)

20 2 EN VENDÉE (85)

21 1 EN ESSONNE (91)

SIÈGE
FONDATION
ACTION ENFANCE
4, rue du Texel
75 014 Paris



VILLAGES D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS

Capacité d'accueil et d'accompagnement des enfants et jeunes au 31/12/2023

AISNE (02)

1 SOISSONS 66

AUBE (10)

2 BRÉVIANDES 50

GIRONDE (33)

3 SABLONS 54
ÉcoVillage

INDRE-ET-LOIRE (37)

4 AMBOISE 60 dont
18 en services de semi-autonomie et autonomie
6 en service d'accompagnement renforcé

5 CHINON 50 dont
11 en services de semi-autonomie et autonomie
9 en service d'accompagnement renforcé

6 POCÉ-SUR-CISSE 82 dont
30 en service de placement à domicile (PEAD)
6 en service d'accompagnement renforcé
⊕ 1 espace rencontre parents enfants (ERPE)

LOIRET (45)

7 AMILLY-CHÂTEAUNEUF 127 dont
7 en familles d'accueil
12 en service d'autonomie
3 en accueil mère-bébé

MEUSE (55)

8 BAR-LE-DUC 75 dont
18 en service de placement à domicile (PEAD)

SEINE-ET-MARNE (77)

9 CESSON 48

10 LE MÉE-SUR-SEINE, CLAIREFONTAINE 87 dont
36 en service de placement à domicile (PEAD)
21 en familles d'accueil
⊕ 1 maison d'accueil parents enfants (MAPES)

11 LA BOISSERELLE 109 dont
55 en services de semi-autonomie et autonomie

VIENNE (86)

12 MONTS-SUR-GUESNES 56 dont
8 en services de semi-autonomie et autonomie

ESSONNE (91)

13 BALLANCOURT-LE PHARE 73 dont
43 en service de semi-autonomie

14 VILLABÉ 80 dont
20 en service de placement à domicile (PEAD)

15 LES VIGNES 60

ACTION+, 5 ANS D'ACTIVITÉ

Depuis sa création en 2019, le dispositif d'après placement ACTION ENFANCE, financé à 100% grâce à la générosité des donateurs et partenaires privés de la Fondation, accompagne chaque année en moyenne 170 jeunes gens grâce à l'action de ses 8 éducateurs référents installés à proximité des Villages d'Enfants et d'Adolescents.

Ces professionnels, qui connaissent bien les ressources de leur territoire, orientent les jeunes majeurs en fonction de leurs besoins. Le principe d'ACTION+ n'est pas d'agir pour eux mais d'agir avec eux.

En 2023, ACTION+ a suivi 173 jeunes majeurs et formalisé 404 projets d'accompagnement dont 55% concernaient le logement et la formation. Par ailleurs, les référents ont rencontré 81 adolescents dans les Villages ACTION ENFANCE afin de préparer avec eux leur projet d'entrée dans la vie adulte.

LES TEMPS FORTS 2023

Les équipes éducatives s'emploient à offrir aux enfants et jeunes gens accueillis dans les 15 Villages d'Enfants et d'Adolescents ACTION ENFANCE de nombreuses activités leur permettant de vivre de nouvelles expériences et d'aller à la rencontre d'autres univers. Retour en images.

ART ET CULTURE

1 Atelier photos. Une éducatrice du Village de La Boisserelle et la photographe Noémie Chauvin ont proposé un atelier photo de revalorisation des jeunes gens autour de l'estime de soi et de leur image dans le but de lutter contre l'identification à des modèles artificiels.

2 Chanter ses émotions. Après leur première chanson *Toutes les couleurs*, une deuxième chanson *De retour chez moi* a été écrite, réalisée et enregistrée par la même équipe d'éducateurs et des enfants accueillis au Village de Pocé-sur-Cisse avec l'aide de Bruno Soulier, ingénieur du son.

REMISES DE PRIX

Prix Littéraire **3 « La différence ».** Le 17 mai, pour sa 24^e édition, le Prix Littéraire de la Fondation a été remis au château de Chamorrolles. Les enfants ont voté pour leur livre favori sur une sélection de 26 ouvrages, ayant pour thème « La différence », qu'ils ont lus tout au long de l'année.

4 Place aux talents ! 6^e édition de la remise des Prix d'« ACTION ENFANCE fait son cinéma » le 12 juin au Grand Rex à Paris. Cette soirée a consacré le travail et l'investissement d'une année de tournages réalisés dans les 15 Villages ACTION ENFANCE avec la participation de 200 enfants et d'une trentaine d'étudiants de quatre écoles de cinéma.
-> Retrouvez les courts-métrages : www.aefaitsoncinema.org

SPORT ET RENCONTRES

5 Foot Fauteuil. Dans le cadre du Prix Littéraire sur le thème « La différence », dix enfants et leurs éducateurs du Village d'Amboise ont assisté à un entraînement de l'équipe de foot-fauteuil du club de Tours Saint-Symphorien.

6 Sur la pelouse du Parc des Princes. Le 14 février, c'est avec fierté que des enfants accueillis à la Fondation ont pu accompagner les joueurs du PSG et du Bayern Munich lors de leur entrée sur la pelouse du Parc des Princes.

7 Bâptême de l'air. Début juillet, 50 enfants et éducateurs du Village de La Boisserelle ont eu la chance de prendre place à bord d'un avion quatre places grâce à l'association La Tête dans les étoiles. À l'issue de cette magnifique journée vécue à l'Aéro-club Marcel Dassault de Nangis, chaque jeune passager est reparti avec son diplôme de bâptême de l'air et sa photo.

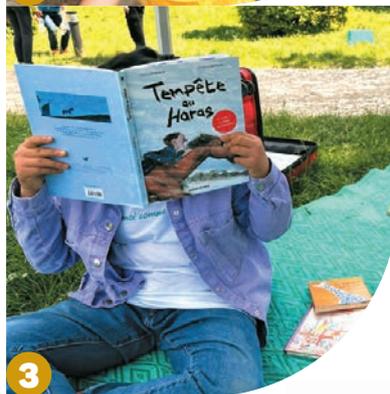
8 Sport inter-établissements. – Le 1^{er} juillet, près de 160 enfants et salariés des Villages et du siège de la Fondation se sont donné rendez-vous au parc de Saint Germain-Laval à l'initiative du Village de Clairefontaine afin de vivre ensemble une grande journée sportive. Pensées dans l'esprit des valeurs collaboratives d'ACTION ENFANCE pour renforcer la cohésion, l'engagement et la confiance au sein des équipes, ces journées sportives remportent chaque année un franc succès.

CELEBRATIONS

9 Place Suzanne Masson. Le 19 mai, le maire de Loctudy a inauguré la place Suzanne Masson, fondatrice d'ACTION ENFANCE. Le lien avec cette commune finistérienne est une grande maison familiale où les enfants accueillis par Suzanne Masson ont passé des étés mémorables. Suzanne Masson était également une artiste de talent comme en témoignent les vitraux et sculptures de la chapelle jouxtant la maison.

10 80 ans de Notre Maison. Le 21 juin, la Fondation ACTION ENFANCE a célébré au Village de Cesson les 80 ans de Notre Maison, association créée en 1943 par Suzanne Masson, fondatrice d'ACTION ENFANCE, en présence des membres et amis de l'association. Notre Maison regroupe aujourd'hui les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de Suzanne Masson. Une plaque commémorant cet anniversaire ainsi que l'alliance entre Notre Maison et ACTION ENFANCE a été déposée sur la tombe de Suzanne Masson, au cimetière de Boissettes.

-> Découvrez l'association Notre Maison : www.notremaison-asso.org





SOLIDARITE ET ENGAGEMENT

11 Boutique solidaire. Création de « La boutique », un magasin solidaire de vêtements d'occasion au Village de Clairefontaine. Chaque enfant, adolescent et adulte peut y déposer un vêtement qu'il n'utilise plus et en choisir un autre à son goût. Il est envisagé d'en ouvrir l'accès aux résidents des autres Villages ACTION ENFANCE du département.

12 Voyage au Togo. En octobre dernier, pour la 3^e année depuis 2019, 9 jeunes gens, accompagnés de leurs éducateurs du Village de Monts-sur-Guesnes ont séjourné pendant sept jours à Tomegbe, au Togo. Ce partenariat avec l'association locale Caso Togo vise à permettre aux adolescents de découvrir une autre culture et d'autres façons de vivre, mais aussi de participer à des chantiers solidaires.

13 Appel au parrainage. Le 12 janvier, ACTION ENFANCE s'est associée au Département de l'Aisne pour organiser une réunion publique d'information sur le parrainage et le bénévolat. L'enjeu est de taille pour la Fondation, car bon nombre d'enfants n'ont aucun contact extérieur au Village dans lequel ils vivent toute l'année.

-> Cette démarche vous intéresse ? contact.parrainage@actionenfance.org

14 Soirée caritative. Le 14 décembre, la 2^e édition de la soirée partenaires d'ACTION ENFANCE, organisée au profit des enfants accueillis à la Fondation, a rassemblé plus de 100 personnes entreprises, bienfaiteurs et partenaires de la Fondation au musée des Arts forains à Paris.

15 #AVIVREAVECCOEUR. Reprise de la campagne de recrutement #AvivreAvecCoeur d'ACTION ENFANCE destinée à attirer de nouveaux candidats et valoriser l'engagement humain et professionnel du métier d'éducateur/trice familial.

ECO ENVIRONNEMENT

16 1^{er} arbre de l'EcoVillage. Le 28 juin, une centaine de personnes ont assisté à la plantation du premier arbre de l'écoVillage de La Boisserelle, reconstruit sur le site de l'ancien Village de Boissettes. Les enfants ont pu s'installer dans leurs nouvelles maisons au printemps 2024.

17 Se reconnecter à la nature. Le Service d'accompagnement renforcé (SAR) du Village d'Amboise a proposé trois grands projets sur le thème de l'environnement : 1. Le potager 100% bio, qui fonctionne en permaculture 2. Le poulailler, qui a déjà vu naître 10 poussins grâce à l'installation d'une couveuse 3. La cabane, entourée d'arbres centenaires et construite sur pilotis à partir de matériaux de récupération.



9



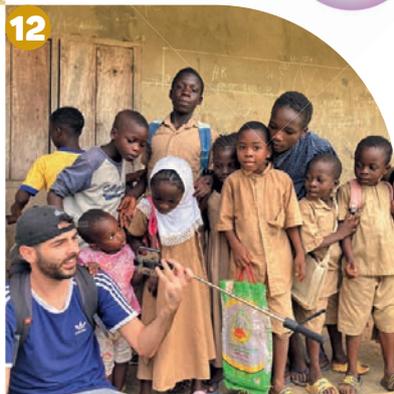
8



10



11



12



15



13



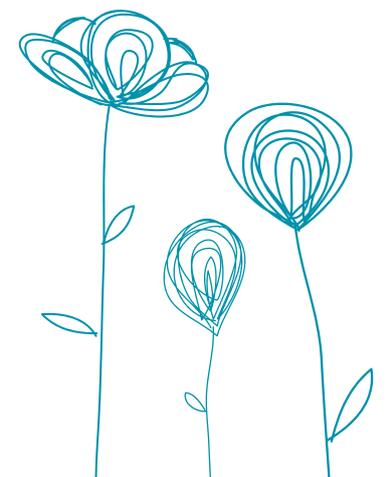
14



16



17





LA VIE INSTITUTIONNELLE D'ACTION ENFANCE

La Fondation ACTION ENFANCE est reconnue d'utilité publique. Ses actions sont supervisées par des instances de gouvernance et de contrôle qui définissent les orientations stratégiques et assurent une gestion rigoureuse.

AU 31/12/2023

Conseil d'administration

PRÉSIDENT
PIERRE LECOMTE

VICE-PRÉSIDENTE
BÉATRICE KRESSMANN

TRÉSORIER
ALAIN DAVID

SECRÉTAIRE
BRUNO GIRAUD

Administrateurs

CATHERINE BOITEUX-PELLETIER

CLAIRE CARBONARO-MARTIN

CHRISTEL HENNION

MARIE-EMMANUELLE HOCHEREAU

GUILLAUME JEHANNE

SANDRINE JOHNSON

JEAN-XAVIER LALO

BRUNO RIME

Commissaire du gouvernement

DANIÈLE POLVÉ-MONTMASSON

Directeur général

FRANÇOIS VACHERAT



RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ DE
L'ORGANIGRAMME DE LA FONDATION
SUR WWW.ACTIONENFANCE.ORG

⁽¹⁾ SEF : Service de l'enfant au foyer.

LES COMMISSIONS ET COMITÉS ACTION ENFANCE EN 2023

LES COMMISSIONS

La Commission éducative et sociale

PRÉSIDENT BRUNO RIME
ANIMATION DIRECTION INNOVATION APPUI
ET QUALITÉ (DIAQ)

Elle vise à garantir la cohérence du projet éducatif de la Fondation dans l'ensemble de ses Villages. Réunie trois fois en 2023, elle a notamment été saisie des sujets suivants : laboratoire sur la vie affective et sexuelle des adolescents, bénévolat, parrainage et mentorat, bilans ACTION+, formation des éducatrices/teurs familiaux depuis 2020, réseau de partenaires autour du soin et de la prévention dans le cadre des Services d'accompagnement renforcé, retour sur les autoévaluations, démarche d'impact social impulsée concernant ACTION+.

La Commission audit et risques

PRÉSIDENTE AUDE GUILLEMIN
ANIMATION DIRECTION DES RESSOURCES
HUMAINES

Destinée à garantir la stabilité de la Fondation dans ses choix face aux opportunités et aux risques de tous ordres, la Commission s'est réunie deux fois en 2023. Elle a suivi principalement l'actualisation de la cartographie des risques, notamment pour ceux liés à la construction des Villages, ainsi que la politique de gestion des conflits d'intérêt. Ont également été étudiés, les contrats d'assurance de la Fondation, les relations avec ses prestataires promoteurs et le process des notes de frais.

Cette commission a fusionné avec la Commission financière et immobilière en juin 2023.

La Commission communication

PRÉSIDENTE BÉATRICE KRESSMANN

ANIMATION DIRECTION DE LA
COMMUNICATION ET DE LA COLLECTE

Cette commission valide la stratégie de communication de la Fondation et supervise les actions de notoriété et de collecte de fonds qui lui sont liées. Elle s'est réunie quatre fois pour étudier notamment la progression de la collecte et des libéralités et suivre le cours des événements mis en œuvre.

La Commission financière et immobilière

PRÉSIDENT ALAIN DAVID

ANIMATION DIRECTION FINANCIÈRE

Destinée à veiller au bon équilibre financier de la Fondation dans son fonctionnement et son développement, la commission financière et immobilière s'est réunie sept fois pour aborder l'arrêté des comptes et le budget, l'équilibre financier présent et futur de la Fondation, les projets d'investissement, les besoins de financement et le suivi des placements.

LES COMITÉS

Depuis plus de 40 ans, ACTION ENFANCE mène deux actions au Liban et au Sénégal. Par délégation du Conseil d'administration, les comités engagent des budgets aux fins d'actions précises.

Comité Liban

PRÉSIDENT ALAIN DAVID

Ce comité suit l'activité du SEF⁽¹⁾, association libanaise dont ACTION ENFANCE est le principal financeur. Cette association gère un centre basé à Beyrouth, qui accueille des mères avec enfants victimes de violences conjugales et les aide à devenir financièrement autonomes.

Le comité s'est réuni quatre fois et une visite a eu lieu sur place. Une seconde, prévue en octobre, a dû être annulée à cause de la situation géopolitique. Budget 2023 : 250 K€

Comité Sénégal

PRÉSIDENT BRUNO RIME

En Casamance, à Ziguinchor et à Dakar, la Fondation soutient l'unité des familles en versant des allocations aux mères isolées et en accompagnant la scolarité d'orphelins de père vers une insertion professionnelle. En 2023, 50 familles, 130 enfants et 30 étudiants ont été suivis et aidés par 6 référents locaux. Deux visites ont eu lieu sur place pour évaluer les résultats de ces actions. Budget 2023 : 140 K€

MOUVEMENTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Au terme de 10 années passées à la Fondation, Pierre Lecomte a quitté la présidence le 31 mai 2024 et transmis le flambeau, dans un esprit de continuité, à Alain David, ancien trésorier et administrateur d'ACTION ENFANCE, devenu président au 1^{er} juin 2024.
- Depuis le 18 juin 2024, deux nouveaux administrateurs, Rémy Husson en qualité de trésorier et Alain Mauriès, ont succédé à Alain David et Jean-Xavier Lalo.
- Les membres du Conseil d'administration et les salariés d'ACTION ENFANCE ont eu la tristesse d'apprendre le décès de Bruno Giraud, administrateur et secrétaire du Conseil d'administration, survenu le 21 juin 2024.

L'ESSENTIEL

ALAIN DAVID
ANCIEN TRÉSORIER
PRÉSIDENT
depuis le 1^{er} juin 2024

LE MOT
DU TRÉSORIER...

En 2023, la Fondation ACTION ENFANCE a obtenu 77 M€ pour financer ses activités.

Ce montant est en progression forte de 8,5% par rapport à 2022. Cela s'explique pour moitié par l'augmentation du nombre de journées d'accueil des enfants (+ 4,5%) et pour moitié par l'augmentation de nos coûts. En particulier, nous avons supporté l'effet en année pleine des revalorisations salariales intervenues les 1^{er} avril et 1^{er} juillet 2022. Nous nous réjouissons de ces revalorisations car elles ont contribué à une meilleure reconnaissance de l'engagement des salariés de la Fondation auprès des enfants qui leur sont confiés.

ACTION ENFANCE a accompagné en moyenne 1 031 enfants en 2023 au lieu de 987 en 2022. C'est dans le département de l'Essonne que la progression a été la plus forte. Elle correspond à l'accueil, dans des maisons louées, des premiers enfants du futur Village d'Épinay-sur-Orge.

Les Conseils départementaux ont été, comme d'habitude, les principaux financeurs de nos activités à hauteur de 65 M€ (+11% par rapport à 2022). Les dons, libéralités et contributions financières ont été stables par rapport à l'année précédente avec un montant de 10,5 M€.

Outre les besoins spécifiques des enfants non pris en charge par les Départements, la générosité de nos donateurs a permis cette année de financer l'amélioration de nos outils de gestion et en particulier de déployer un outil de suivi individuel des enfants qui remplace les dossiers physiques dans de meilleures conditions de confidentialité.

En décembre 2023, ACTION ENFANCE a acquis un nouveau siège social. Cette opération était indispensable car l'ancien siège, acheté il y a près de 30 ans à une époque où nous accueillions moins de la moitié des enfants accueillis aujourd'hui, était devenu trop petit. L'investissement, de 16 M€, sera financé par la vente de l'ancien siège et par l'utilisation de nos réserves. Comme nous prévoyons de rester longtemps dans ces locaux, l'achat est apparu plus rentable que la location.

Le résultat de l'exercice 2023 est à l'équilibre avec un excédent de 90 K€. Cet équilibre se dé-

BRUNO RIME
PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION
ÉDUCATIVE ET SOCIALE

... DU PRÉSIDENT
DE LA COMMISSION ÉDUCATIVE
ET SOCIALE

En 2023, les travaux de la Commission éducative et sociale ont traité plusieurs sujets d'actualité importants tels que la prévention au sein des Villages, le développement du parrainage et du bénévolat, la formation des éducatrices/teurs familiaux et la préparation des projets d'établissement.

Depuis le 7 février 2022, la loi exige que tous les enfants et jeunes gens accueillis au titre de la Protection de l'enfance se voient offrir la possibilité de bénéficier d'un parrainage. Ce lien affectif durable entre un adulte et un enfant ou un adolescent, avec l'accord de sa famille, permet une ouverture sur le monde et vise à le préparer à l'autonomie après sa sortie du Village. Il est essentiel pour les enfants qui n'ont aucune perspective d'évolution dans leur environnement familial. Avoir un parrain peut contribuer au développement de leur capital social, les aider à trouver des stages, du travail et renforcer leur confiance en eux.

Actuellement, 60 parrainages sont formalisés au sein d'ACTION ENFANCE, plutôt avec d'anciens éducateurs, mais nous recherchons des bénévoles qui pourraient suivre des jeunes gens dans leurs démarches. En effet, près de 50% des anciens enfants accueillis disent ne compter sur aucun adulte en dehors de leurs éducateurs. Le parrainage permet d'éviter un futur isolement.

Par ailleurs, l'année a également été marquée par la préparation des projets d'établissement qui sont revus tous les cinq ans. Ces projets permettent de positionner l'établissement dans son environnement institutionnel, d'indiquer les évolutions en termes de missions et de constituer un document de référence pour les équipes. Ils sont essentiels pour envisager l'avenir sereinement et s'adapter à l'environnement dans les années à venir.

Nous remercions les directeurs de Villages et les chefs de service pour la qualité de leurs travaux et leur engagement envers ces projets.

compose entre un déficit de 738 K€ de la gestion contrôlée (financement des Départements en face des dépenses courantes) et un excédent de 828 K€ de la gestion libre (autres produits et charges). La plus grande partie du déficit de la gestion contrôlée provient des dotations aux provisions pour congés payés qui ne seront financés par les Départements que lorsque les congés auront été pris. Ce déficit sera donc rattrapé au cours des exercices futurs.

Notre situation financière reste solide puisque nos fonds propres dépassent 74 M€ tandis que nos immobilisations ont augmenté de 46 à 71 M€. Leur croissance, de 25 M€, a été financée par une augmentation de nos dettes bancaires (de 9 à 26 M€) et par un prélèvement de 8 M€ sur nos placements financiers.

Je voudrais exprimer ici notre reconnaissance à l'égard de celles et ceux qui nous ont précédés et ont su maintenir ACTION ENFANCE dans une situation financière saine. Je remercie aussi les Conseils départementaux ainsi que nos donateurs et partenaires privés, pour leur soutien constant. Grâce à votre engagement à nos côtés, nous pouvons accueillir encore plus d'enfants dans nos Villages, tout en restant fidèles à notre mission et à nos valeurs.



La Fondation ACTION ENFANCE est membre de l'organisme DON en CONFIANCE qui lui a renouvelé son label le 11 mai 2023.
donenconfiance.org



Depuis 66 ans, la Fondation ACTION ENFANCE a pour mission de protéger et éduquer des enfants séparés de leurs parents pour des raisons de maltraitance ou de lourdes négligences familiales. Elle leur permet de grandir, frères et sœurs ensemble, de l'enfance à l'âge adulte, au sein de Villages d'Enfants et d'Adolescents. Son action est financée par les Conseils départementaux qui lui confient les enfants ainsi que par des donateurs et partenaires privés.



Notre mission

ACCUEILLIR

des frères et sœurs en danger, séparés de leurs parents pour des raisons familiales graves, tout en maintenant, dans la mesure du possible, le lien avec les parents.

PROTÉGER

en garantissant un accompagnement constant par une équipe d'éducatrices/teurs familiaux, dans un cadre chaleureux et rassurant.

ÉDUIQUER

de la petite enfance à la vie adulte, soutenir l'enfant dans tous les domaines pour préparer son avenir et l'accompagner sur le chemin de l'autonomie.

Nos principes d'actions

PÉRENNISER

ACTION ENFANCE est une fondation reconnue d'utilité publique qui a pour vocation de poursuivre une mission pérenne. Engagée depuis 66 ans en Protection de l'enfance, elle consolide ses modes d'accueil tout en innovant.

S'ADAPTER

La Fondation perdure car elle s'adapte au contexte de la Protection de l'enfance qui évolue. ACTION ENFANCE s'est enrichie de nouveaux dispositifs qui répondent aux besoins des enfants et des Départements.

SE DÉVELOPPER

Forte de ses 15 Villages d'Enfants et d'Adolescents, la Fondation vise à étendre son action à plus de Départements afin d'accueillir davantage d'enfants en danger en France.

Nos réalisations

CONSTRUIRE

Pour accueillir toujours plus de frères et sœurs, ACTION ENFANCE répond aux demandes des Départements et a initié une nouvelle génération de Villages d'Enfants et d'Adolescents sous la forme d'écoVillages à performance énergétique élevée. Sablons est la première réalisation inaugurée en mai 2022, s'ensuivront La Boisserelle, Chinon ainsi que de nombreux projets en cours.

DIVERSIFIER LES ACCUEILS

Les Villages d'Enfants et d'Adolescents s'enrichissent d'un ensemble de dispositifs destinés à répondre à des situations d'enfants variées. Le placement à domicile (PEAD) a été développé ainsi que des appartements de semi-autonomie situés dans le centre de grandes villes, permettant un accès plus aisé aux études et formations.

ACCOMPAGNER LES PROJETS

ACTION ENFANCE souhaite rester présente pour toute personne ayant été accueillie dans un de ses Villages d'Enfants et d'Adolescents et ce, à tout moment de sa vie. ACTION+, le dispositif d'accompagnement des anciens de la Fondation, agissant à proximité des Villages, a accompagné les projets de 173 bénéficiaires en 2023.

ACCOMPAGNEMENT ET PARCOURS

 **353** NOUVEAUX ENFANTS ET JEUNES ONT ÉTÉ ACCUEILLIS À LA FONDATION DONT **219** EN FRATRIES

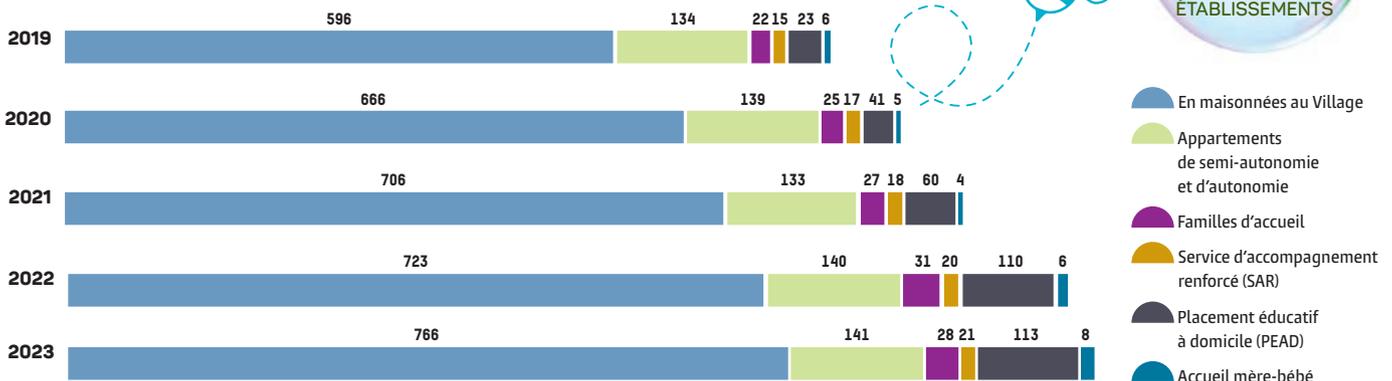
 **301** ONT QUITTÉ LA FONDATION, DONT :

- 195** retours en famille
- 45** majeurs indépendants, fin de mesure de placement
- 51** en familles d'accueil ou établissement hors ACTION ENFANCE
- 10** motifs autres

  **29** ONT CHANGÉ D'ÉTABLISSEMENT OU ONT CHANGÉ DE MODE D'ACCUEIL DURANT L'ANNÉE

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENFANTS PAR MODE D'ACCUEIL

Un Village d'Enfants et d'Adolescents est conçu dans une logique de parcours de placement des enfants et adolescents. Il comprend un ensemble de dispositifs qui lui sont rattachés : maisons au Village, appartements de semi-autonomie et d'autonomie, placements à domicile, accompagnements renforcés, accueil mère-bébé, familles d'accueil... Cet ensemble de structures permet d'accueillir les jeunes confiés, selon leurs besoins, dans une continuité de lieu et d'équipes éducatives.



1077 ENFANTS ACCUEILLIS AU 31/12/2023 DONT **830** EN FRATRIE

173 PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR ACTION+

97,5% DE TAUX D'OCCUPATION EN MOYENNE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

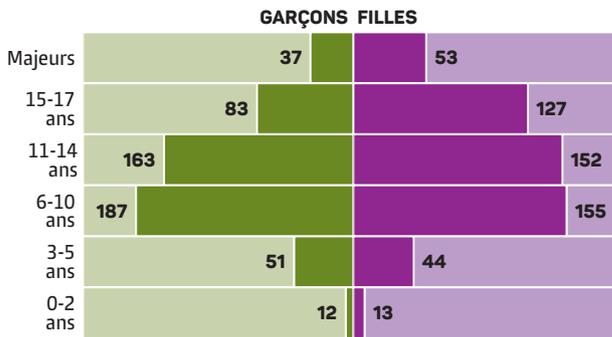


-  En maisonnées au Village
-  Appartements de semi-autonomie et d'autonomie
-  Familles d'accueil
-  Service d'accompagnement renforcé (SAR)
-  Placement éducatif à domicile (PEAD)
-  Accueil mère-bébé

PYRAMIDE DES ÂGES DES ENFANTS ACCUEILLIS



SCOLARITÉ



69% **ÉTUDES GÉNÉRALES**
 10% en maternelle
 30% en primaire
 23% en collège
 5% en lycée
 1% en études supérieures

14% **FORMATION PROFESSIONNELLE**
 9% en lycée professionnel
 5% en apprentissage

13% **ENSEIGNEMENT SPÉCIALISÉ / RECONNAISSANCE MAISON DÉPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPÉES (MDPH)**

7% ULIS
 4% IME
 2% ITEP

4% **SCOLARITÉ ADAPTÉE** (Segpa, Erea)

89% **DES ENFANTS** sont scolarisés ou en formation professionnelle

11% **DES ENFANTS ET JEUNES** ne sont pas encore en âge scolaire, ont un emploi ou sont en recherche d'emploi

VIE EN PLACEMENT



C'EST LA DURÉE MOYENNE D'ACCUEIL* DES ENFANTS EN VILLAGES D'ENFANTS ET D'ADOLESCENTS (*jusqu'à 15 ans pour certains)

DES ENFANTS ACCUEILLIS SONT EN SITUATION DE HANDICAP (MDPH)

LES ÉQUIPES DE LA FONDATION



ÉQUIPES ADMINISTRATIVES ET SIÈGE

108 personnes, dont :
 15 directrices/teurs d'établissement
 8 directrices/teurs au siège

ÉQUIPES ÉDUCATIVES

47 chefs de service
 538 éducatrices/teurs familiaux / assistant(e)s familiaux
 95 éducatrices/teurs 35h

PARAMÉDICAL

27 psychologues
 7 infirmières

SERVICES GÉNÉRAUX

96 personnes

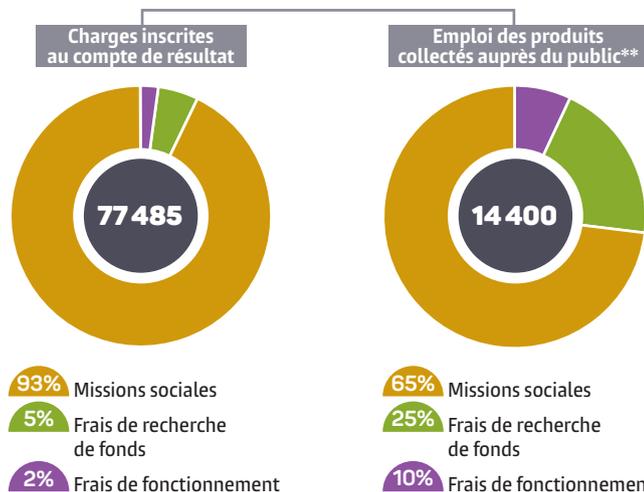
* pour remplacement de congés maladie, maternité etc.



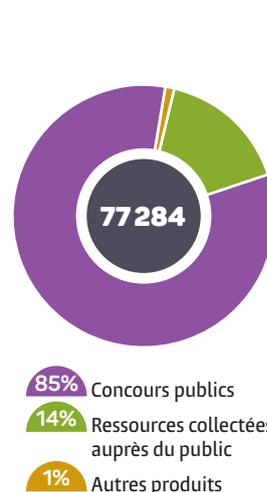
FINANCEMENT

en milliers d'euros au 31 décembre 2023

CHARGES*



PRODUITS*



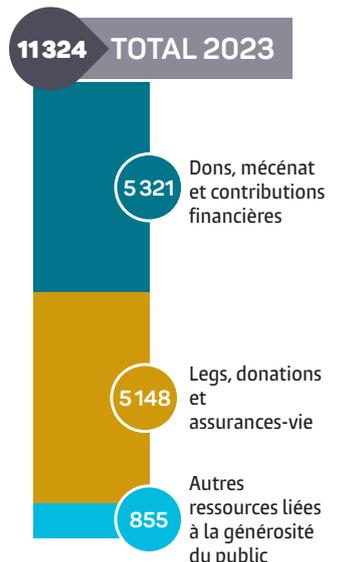
* Hors dotations / reprises de provisions et fonds dédiés

** Charges financées par la générosité du public (CROD p.10) : Missions sociales + Frais de recherche de fonds + Frais de fonctionnement (total : 10 400)

+ Investissements nets financés par la générosité du public (9 528) - Nouveaux Emprunts et subventions investissements (-5 528)

COLLECTE

en milliers d'euros



BILAN SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2023 (en milliers d'euros)

ACTIF

NATURE	AU 31/12/2023			RAPPEL AU 31/12/2022
	VALEUR BRUTE	AMORTISSEM. OU PROVIS.	VALEUR NETTE	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 813	1 599	214	373
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	114 789	43 483	71 306	46 760
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS	3 347	0	3 347	4 551
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	3 499	0	3 499	3 105
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	123 448	45 082	78 366	54 789
CREANCES ET CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	15 469	25	15 444	13 220
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	24 163	0	24 163	31 423
DISPONIBILITES	3 165	0	3 165	4 302
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	42 797	25	42 772	48 945
TOTAL DE L'ACTIF	166 245	45 107	121 138	103 734

PASSIF

NATURE	AU 31/12/2023	RAPPEL AU 31/12/2022
FONDS ASSOCIATIFS ET RÉSERVES (1)	34 621	32 884
REPORT À NOUVEAU	39 119	40 354
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (2)	90	502
dont résultat sous gestion contrôlée	-738	-978
SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	586	633
TOTAL DES FONDS PROPRES	74 416	74 373
Fonds reportés liés aux legs et donations	4 551	5 769
Fonds dédiés	836	677
TOTAL FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	5 387	6 446
Provisions pour risques et charges	3 134	3 279
TOTAL PROVISIONS	3 134	3 279
DETTES FINANCIÈRES	26 217	8 633
DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	11 984	11 003
TOTAL DES DETTES	38 201	19 636
TOTAL DU PASSIF	121 138	103 734

(1) **Politique de réserves** : conformément aux statuts de la Fondation, 10% du résultat annuel issu de la gestion libre est affecté à la dotation. Le cas échéant, le reliquat est affecté en report à nouveau afin de permettre le développement de la Fondation et la construction de nouveaux Villages d'Enfants et d'Adolescents et d'entretenir les Villages existants.

(2) Ainsi le résultat réalisé en gestion libre en 2023 est un excédent de 828 K€ qui viendra en augmentation des fonds associatifs à hauteur de 83 K€ et du report à nouveau à hauteur de 745 K€.

COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) AU 31 DÉCEMBRE 2023 (en milliers d'euros)

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION

	EXERCICE 2023		EXERCICE 2022	
	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	DONT GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	11 173	11 173	11 380	11 380
Dons manuels et Mécénat	5 170	5 170	5 561	5 561
Legs, donations et assurances vie	5 148	5 148	4 882	4 882
Autres produits liés à la générosité du public (4)	855	855	936	936
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC (5)	843		708	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	65 268		58 970	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 129		1 311	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	39	39	76	76
TOTAL PRODUITS PAR ORIGINE	78 452	11 212	72 444	11 456
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES (1)	72 477	5 392	66 539	5 796
1.1 - Réalisées en France	72 123	5 038	66 142	5 399
1.2 - Réalisées à l'étranger	354	354	397	397
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS (2)	3 547	3 547	3 293	3 293
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT (3)	1 461	1 461	1 424	1 424
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	678	0	418	
5 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	0	0		
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	199	199	268	268
TOTAL DES CHARGES PAR DESTINATION	78 362	10 598	71 942	10 781
EXCÉDENT OU DÉFICIT	90	614	502	675

Dans un souci de transparence financière, ACTION ENFANCE s'est engagée à publier chaque année le montant brut global de ses 5 plus grosses rémunérations, qui s'élève à 577 295 euros en 2023.

« Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice. » Cabinet Léo, Jégard et Associés, Commissaire aux comptes de la Fondation ACTION ENFANCE

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES (CER) AU 31 DÉCEMBRE 2023 (en milliers d'euros)

Ressources reportées liées à la générosité du public

	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	5 516	4 691
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	614	675
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-4 000	150
RESSOURCES REPORTÉES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)	2 130	5 516

Le solde des ressources liées à la générosité du public hors fonds dédiés s'élève à 2 130 K€ en 2023 en baisse de - 3 386 K€, baisse expliquée par le résultat excédentaire de la générosité du public (+614 K€) ainsi que les investissements nets autofinancés en 2023 dans le cadre de l'ouverture de nouveaux Villages ou dispositifs d'accueil (-4 000 K€)

Contributions volontaires en nature

	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	178	170
Réalisées en France	178	170
Réalisées à l'étranger		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	39	42
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL	217	212

	EXERCICE 2023	EXERCICE 2022
RESSOURCES DE L'EXERCICE		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	217	212
Bénévolat		
Prestations en nature	16	26
Dons en nature	201	186
TOTAL	217	212

Missions sociales (1)

Ce poste comprend les charges engagées par la Fondation pour réaliser ses missions sociales.

Frais de recherche de fonds (2)

Ce poste correspond aux frais engagés pour rechercher et traiter les dons et libéralités.

Frais de fonctionnement (3)

Ce poste comprend les coûts engagés pour la gestion de la Fondation non pris en charge par les Départements.

Autres produits liés à la générosité du public (4)

Cette rubrique comprend principalement les produits financiers.

Produits non liés à la générosité du public (5)

En application du règlement comptable 2018-06, les dons versés par des Fondations, Fonds de Dotations ou Associations sont comptabilisés en contributions financières dans le compte de résultat et inclus dans les produits non liés à la générosité du public dans le CROD. Ces dons constituent une source de collecte pour la Fondation.



GRÂCE À VOS DONNS*...

1099 K€
Pour répondre
AUX BESOINS DE TOUS
ET DE CHACUN

936 K€
Pour renforcer
L'ACCOMPAGNEMENT
ÉDUCATIF

L'accompagnement des enfants et des jeunes accueillis dans les Villages d'Enfants et d'Adolescents fait l'objet d'une attention constante des équipes éducatives. Les Conseils départementaux financent la grande majorité des postes qui permettent d'assurer un accueil de type familial, mais nous avons besoin de renforcer ponctuellement ces équipes d'éducateurs supplémentaires que nous pouvons embaucher grâce à la générosité de nos donateurs. Vos dons permettent également de former en interne nos équipes éducatives à la spécificité de notre mode d'accueil de type familial.

* Ces montants, donnés pour exemple, ne représentent pas la totalité des dons et libéralités reçus en 2023.

4 000 K€
Pour permettre

LA CONSTRUCTION
ET LA RÉNOVATION DES VILLAGES

Les Villages d'Enfants et d'Adolescents incarnent notre mode d'accueil. Ces dispositifs comprennent, de plus en plus, des lieux de vie destinés à répondre à toutes les situations des enfants qui nous sont confiés : Villages d'Enfants et d'Adolescents, appartements de semi-autonomie et d'autonomie, services d'accompagnement renforcé pour situations complexes, services de placement éducatif à domicile, accueil mère-bébé, espaces de rencontre parents-enfants... Nos Villages sont créés à la demande des Départements et se présentent aujourd'hui sous la forme d'éco-Villages. Votre générosité nous permet d'acquérir les terrains mais aussi d'avancer la trésorerie nécessaire à leur construction dans le souci de bâtir des établissements adaptés permettant le meilleur accompagnement d'enfants de tous âges, par nos équipes éducatives, dans un cadre de vie et de travail de grande qualité.

Nous tenons à proposer aux enfants et aux jeunes des séjours de vacances, des activités extrascolaires sportives ou artistiques régulières, des sorties, des animations culturelles tout au long de l'année... Autant d'activités, financées grâce aux dons, nécessaires à leur reconstruction. Les dons nous permettent aussi d'accompagner chaque enfant et jeune, au plus près de leurs besoins, par exemple au travers d'un accompagnement thérapeutique en libéral ou de soutien scolaire. De plus, un nouveau dispositif AGILE a été mis en place pour permettre à des enfants qui le nécessitent de vivre des expériences apaisantes en dehors de leur lieu de placement.

Enfin, **ACTION+**, le dispositif d'accompagnement après placement, destiné aux jeunes sortis des établissements de la Fondation, leur garantit une présence et un suivi au-delà de leur placement, à n'importe quel moment de leur vie.

merci

À NOS DONATEURS ET BIENFAITEURS



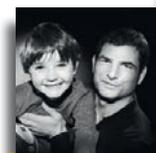
À NOS PARTENAIRES PRIVÉS



À NOS PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



À nos parrains



MARC LIÈVREMONT
PARRAIN DEPUIS 2004



JEAN DUJARDIN
PARRAIN DEPUIS 2009

